



# Bulletin d'Information

N°2

## SOMMAIRE

Ksar de Taghit, joyau de la Saoura  
Page.2

La gazella cuvieri  
Page.6

Observations ornithologiques dans  
les Monts des Ksour  
Page.10

Lettre de l'association de Réflexion,  
d'Echanges et d'Action pour l'Envi-  
ronnement et le Développement  
AREA-ED  
Page.11

Lettre de l'association pour la  
Sauvegarde et la Promotion de  
l'Environnement De la Wilaya de  
Tlemcen-A.S.P.E.WIT)  
Page.12

Présentation du projet G35  
Page.14

## EDITORIAL

*La conservation de la nature reste la combinaison d'une multitude de facteurs tous convergeant autour d'un credo qui permet de concevoir les aires protégées non comme des territoires vierges et indemnes de toute activité humaine, mais plutôt un patrimoine dont les hommes restent fiers et dont ils sont les gardiens.*

*Partant de ce principe, il reste fort à faire dans ce domaine, qui s'avère être complexe, plein d'enjeux et s'intégrant dans un processus demandant longue haleine et patience.*

*Aussi, participer, voire adhérer à ce processus est l'un de nos objectifs par le biais du projet à notre actif. On compte intégrer une dynamique de sensibilisation tout azimut afin de faire admettre à tous que la conservation de la biodiversité est une affaire d'intérêt commun et la gestion rationnelle du patrimoine naturel le principal atout et point de mire.*

*C'est dans ce contexte que vient s'insérer ce deuxième numéro du bulletin, avec une diversité d'articles axés sur divers thèmes, certains d'attrait faunistique à l'image de la lucarne ornithologique qui se greffera dorénavant à chacun des prochains numéros, d'autres relatifs à un souci purement conservationniste tel l'article sur la gazelle de cuvier qui s'identifie comme objectif central du projet.*

*L'aspect ecotourisme ainsi que le cachet découverte intègre un volet de ce bulletin, l'article sur le ksar de Taghit se veut être un clin d'œil envers cette majestueuse oasis de la Saoura, multiséculaire et plaque tournante rayonnant sur la vallée du même nom. L'art rupestre de part la multitude de gravures aux scènes diverses et diversifiées attestent de l'incontestable présence lointaine d'un berceau de la civilisation du néolithique.*

*L'apport associatif au titre de ce deuxième numéro est gage d'une continuité et d'un réel souci d'intégrer une dynamique associative émergente, efficace et surtout pérenne.*

*Le coordinateur national  
M.Benkheira Abdelkader*

## *KSAR DE TAGHIT, JOYAU DE LA SAOURA*



Crédit photo : TYC

Le ksar de Taghit est l'exemple même d'un patrimoine historique et architectural, d'un site touristique sans pareil dans le monde oasien que l'on a marginalisé, condamné et voué à la disparition.

Face à l'inertie qui frappe « ceux » chargés de sa sauvegarde, le bilan est chaque jour encore plus désastreux.

D'abord victime d'une désertion par ses occupants qui ont été chercher « confort et modernité » dans les constructions en dur équipées d'eau et d'électricité, le ksar est ensuite victime d'une politique qui,

en prônant la résorption de l'habitat précaire, a considéré comme tel le bâti ancien ksourien.

Méprisé et jugé indésirable, le ksar n'a pas résisté. L'abandon, l'absence d'entretien conjugués aux effets dévastateurs des intempéries ont fini inéluctablement par engendrer la dégradation des lieux et l'effondrement d'îlots entiers.

### **1/ Une vallée encaissée entre Erg et falaise**

le territoire de la commune de Ta-

ghit est constitué au Nord par la zone d'épandage de l'Oued Zousfana, allant de Hassi-Mora jusqu'au périmètre de mise en valeur de laouina. Cette zone d'épandage large au Nord se rétrécit progressivement vers le Sud où elle est coincée entre les premiers reliefs dunaires et l'Erg occidental à l'Est, des contreforts de Djebel Guettara puis de la Hamada Zouimi à l'Ouest.

Les deux puissants reliefs que sont Djebel Guettara et l'Erg occidental encadrent étroitement l'Oued Zousfana jusqu'à se rejoindre au niveau de l'oasis de Taghit.

De ce fait, celle-ci se retrouve encaissée et occupe une étroite vallée où se sont établis les ksour et les palmeraies.

L'Oued Zousfana continue son cours, toujours encaissée entre la Hamada et l'Erg jusqu'au point de confluence avec l'oued Guir au niveau d'Igli.

En dehors de la vallée, le territoire de la commune est en grande partie occupé par l'Erg occidental, immense étendue limitée au Nord par la partie méridionale du plateau d'El Hobeur.

Ainsi, dans l'étroit couloir encaissé et sinueux où serpente le lit de l'oued Zousfana, s'étire sans interruption sur une longueur de plus de 15 kilomètres, la ligne de palmeraie de Taghit, autrefois irriguée par une série de Foggaras puisant l'eau de la nappe de l'Erg.

Elle commence très clairsemée au Nord à Zaouia Foukania se prolonge vers Taghit où elle se resserre et se continue très dense vers Berrebi avant d'être progressivement envahie par les dunes de sable à Bakhti et à Zaouia Tahtania.

Cette ligne de Ksour jalonnant celle de l'eau et des palmiers, compte un peuplement ancien, les Béni Goumi, cultivateurs et artisans.

Au recensement de 1954, cette multitude de petites oasis concentraient une population de 2.070 habitants :

Zaouia Foukania : 248 habitants  
Taghit : 579 habitants  
Berrebi : 789 habitants  
Bakhti : 266 habitants  
Zaouia Tahtania : 188 habitants.

Dans cet ensemble, le ksar de Berrebi, considéré comme le plus an-

cient, est le plus peuplé de tous.

Cependant, c'est à Taghit qu'a été attribué, durant la période coloniale la fonction stratégique de contrôle et d'administration du territoire.

Aujourd'hui, l'agglomération de Taghit dont fait partie le ksar joue le rôle à la fois de chef lieu de commune et de chef lieu de daïra dans la wilaya de Béchar.

Située à quelques 90 km au Sud de la ville de Béchar, elle est accessible par CW 10 relié à la RN 6.

L'agglomération de Taghit compte au recensement de 1987, une population de 4876 répartis entre sept agglomérations et hameaux :

L'ACL de Taghit : 963 habitants  
L'AS de Berrebi-ksar : 646 habitants  
L'AS de Berrebi-village : 77 habitants  
Le hameau de Bakhti : 583 habitants  
Le hameau de Zaouia-Tahtani : 79 habitants  
Le hameau de Brika : 43 habitants  
Zaouia Foukani : 643 habitants.

Une population nomade de 422 personnes a été notamment recensée le long de la Zousfana.

Le ksar de Taghit assimilé, à un quartier de l'ACL, aujourd'hui entièrement abandonné par ses occupants, était à cette période en partie occupé.

En 1983, le PUP de Taghit qualifie les 65 habitants que compte le ksar d'habitat précaire et propose pour le résorber des programmes d'habitat nouveaux à réaliser sous forme de logements ruraux et plus tard de lotissements.

A l'époque déjà la tendance à l'abandon du ksar était relevée.



Les arguments qui expliquaient cette tendance sont relatifs d'abord au sous équipement des maisons du ksar, puis à la difficulté d'entretenir les constructions en « toub », matériau décrit comme complètement précaire.

Enfin, il est relevé que l'accession à des logements en dur, équipé d'eau et d'électricité, signifiait pour les

occupants du ksar de meilleures conditions d'habitat.

C'est dans ce cadre planifié que les 65 habitations que compte le ksar ont été désertées au profit de logements ruraux dotés d'eau et d'électricité. La désertion du ksar, l'absence d'entretien et les effets dévastateurs des intempéries ont engendré la dégradation du ksar et l'effondrement d'une partie des terrasses et endommagé la muraille d'enceinte et les murs de clôture.

Dix ans plus tard, un autre regard se porte sur le ksar de Taghit. Par arrêté ministériel, on ouvre une procédure de classement de ce site reconnaissant enfin une valeur artistique historique à ce ksar, on ne le considère plus comme habitat précaire à résorber.

## **2/ Qu'est ce qui fait l'intérêt de Taghit ?**

comparé aux autres ksour de la Zousfana ou de la Saoura, le ksar de Taghit peut paraître sans particularité, simplement bâti et même assez modestement réalisé. On n'y trouve pas de demeures fastueuses ni de mosquée richement décorée (comme à Kénadsa) et encore moins une taille importante.

Pourtant, remis sur le petit plateau rocheux qui le porte, associé aux dunes de l'Erg qui le dominent et la vallée boisée de palmiers qui le cerne, il apparaît alors comme élément vivant, un site saisissant sans pareil dans le monde ksourien. C'est donc le site qui, tel un écran, met en valeur le ksar et c'est le ksar habité qui rehausse la beauté du site naturel.

L'accès à l'oasis de Taghit peut se faire de trois cotés :

par la Zousfana, en empruntant la

RN 6B très peu fréquentée,

par la Saoura et en suivant la piste qui longe l'Erg,

de Béchar par la RN 6A ou d'Igli par la RN 6B ; les deux axes aboutissent au CW 10 donnant accès à Taghit.

En venant de la Zousfana , c'est le paysage de vallée qui s'étrangle entre falaise et Erg qui apparaît. Le ksar ne se laisse deviner qu'une fois arrivé au sein de la palmeraie.

En arrivant par piste depuis la Saoura, le spectacle de l'Erg dominant la vallée reste imposant et le ksar de Taghit n'apparaît qu'en bout de parcours.

Ce n'est qu'en arrivant par la route venant de Béchar ou en cour remontant d'Igli qu'on peut découvrir Taghit, le ksar et le site.

Au bout de ce parcours longs de 90 kilomètres, fait de plateaux caillouteux laissant apparaître au loin des silhouettes de Gours, des falaises et parfois des groupements d'arbres plus ou moins dispersés qui ont su profiter d'une eau retenue dans des petites dépressions ou le long d'oueds intermittents.

Au bout de ce parcours, le chemin qui monte juste avant d'arriver à Taghit, est loin de laisser deviner un brusque changement de décor.

Au moment où on est affalé par la monotonie du paysage qu'on balaye du regard depuis des kilomètres et au passage d'un col, on est surpris par une soudaine apparition.

A hauteur de vue de l'observateur, encore sur le col, apparaît un petit ksar de couleur rouge-terre, dominé par une étendue de sable, mas-

sivement plantée, d'un rouge doré et semblant s'arrêter miraculeusement à la limite du ksar.

Celui-ci juché sur un rocher, est cerné en contrebas par une palmeraie étendue dans la vallée.

D'abord perçu de loin, le ksar n'est accessible qu'auprès une descente sinueuse, entamée depuis le col, et c'est avec un serrement au cœur qu'on quitte ce spectacle saisissant pour dévaler la route vers la palmeraie et l'oued qu'on traverse et qu'on laisse en contrebas pour entamer une montée menant au ksar, au Bordj et au village.

A partir de là, s'offre à nos regards un autre paysage ; une vallée de palmiers, encadrée cette fois par une longue et imposante falaise qui culmine au Djebel Baroun, dominant la vallée et le ksar.

Juché sur ce Djebel, on peut percevoir, les traces du « fort de l'épéron » bâti au côté des ruines de l'ancien ksar Baroun.

C'est cet ensemble paysager à la fois divers et harmonieux qui donne à Taghit sa notoriété et qui devrait donc justifier sa valorisation et sa protection.

En plus de la diversité de ses paysages, de la variété de sa faune et flore, la région de Taghit compte parmi celles recelant d'importants sites vestiges historiques (anciens et récents).

Le patrimoine historique et préhistorique de Taghit est perceptible à travers la présence de nombreux vestiges. La station rupestre située à près d'un kilomètre du ksar de Berrebi, très connu pour les nombreuses gravures réalisées sur des parois gréseuses.



Crédit photo : TYC

D'autres petites stations sont également relevées à Mazrourou, Hassi Bourouis, Lembidia ainsi que le long de la Zousfana entre Taghit et Igli.

La région recèle également des gisements néolithiques identifiés à travers la présence d'outil, de silex et d'autres objets anciens.

Des sépultures à caractères religieux, tombeaux ou Redjem sont relevés a différents endroits.

Ce potentiel remarquable a conduit les services concernés à entrevoir la possibilité de créer le projet de Parc National de Taghit. Ce projet en cours de conception, et à l'instar de ceux déjà définis dans les régions sahariennes pour l'Ahaggar et le Tassili, doit identifier les zones à protéger et préciser les règlements et modalités de protection et d'aménagement du territoire délimité. ■

Rapport préparé par René-Marie Lafontaine, Roseline C. Beudels-Jamar, Pierre Devillers. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

### **1. Taxonomie et nomenclature**

#### **1.1. Taxonomie**

*Gazella cuvieri* appartient à la tribu des Antilopini, sous-famille des Antilopinae, famille des Bovidae, qui comprend une vingtaine d'espèces, réparties dans les genres *Gazella*, *Antilope*, *Procapra*, *Antidorcas*, *Litocranius*, *Ammodorcas* (O'Regan, 1984; Corbet et Hill, 1986; Groves, 1988). Le genre *Gazella* comprend une espèce éteinte, et de 10 à 15 espèces survivantes, habituellement réparties en trois sous-genres, *Nanger*, *Gazella* et *Trachelocele* (Groves, 1969, 1988; O'Regan, 1984; Corbet et Hill, 1986). *Gazella cuvieri* est généralement incluse dans le sous-genre *Gazella* et considérée comme une espèce monotypique (O'Regan, 1984; Corbet et Hill, 1986). Groves (1969) la traitait comme un représentant septentrional de la gazelle sahélo-soudanienne *Gazella rufifrons*, mais plus tard (Groves, 1988) confirme, au contraire, son isolement dans le genre *Gazella*, et en fait le seul élément de l'un des cinq groupes en lesquels il divise ce genre difficile.



#### **1.2. Nomenclature.**

##### **1.2.1. Nom scientifique.**

*Gazella cuvieri* (Ogilby, 1841)

##### **1.2.2. Synonymes**

*Antilope corinna*, *Antilope cuvieri*, *Gazella vera*, *Gazella cineraceus*, *Gazella kevella*, *Dorcas subkevel-la*, *Dorcas setifensis*

##### **1.2.3. Noms communs**

Français: Gazelle de Cuvier, Gazelle de montagne

Anglais: Cuvier's Gazelle, Edmi Gazelle, Edmi, Atlas Mountain Gazelle

Arabe: Edmi, Ledm,

### **2. Données biologiques**

#### **2.1. Répartition**

##### **2.1.1. Répartition historique**

La Gazelle de Cuvier est une espèce endémique des plissements du Maghreb. En Algérie elle occupe ou occupait les pentes des chaînes telliennes, celles du massif plus méridional formé par l'Atlas saharien, et les massifs de la partie orientale du pays (de Smet, 1991).

##### **2.1.2. Régression d'aire**

En Algérie, où elle occupait les pentes des chaînes telliennes, celles du massif plus méridional formé par l'Atlas saharien, et les massifs de la partie orientale du pays (Tristam, 1860; Loche, 1867; Pease, 1896; Joleaud, 1929; Heim de Balsac, 1936). Elle a disparu d'une grande partie de l'Atlas tellien à l'est de Teniet el Had, mais on la signalait encore sur le littoral méditerranéen jusque vers 1930 (Joleaud, 1926; Lavauden, 1929; Seurat, 1930).

##### **2.1.3. Distribution résiduelle**

En Algérie, l'aire de répartition de la Gazelle de Cuvier est limitée à la partie nord du pays: elle ne se trouve ni au nord de l'Atlas tellien ni au sud de l'Atlas saharien. L'espèce n'a récemment disparu que de quelques localités et cela principalement dans le nord de son aire de distribution. Les populations de l'Atlas tellien occidental, de Batna-Biskra et des montagnes de l'Aurès ne sont plus contiguës, et quelques groupes de l'Atlas saharien.

## 2.2. Habitat

La Gazelle de Cuvier paraît liée aux pentes moyennes et basses des plissements du Maghreb, occupant les forêts relativement sèches, à caractère thermo-méditerranéen semi-aride, dominées par *Pinus halepensis*, *Juniperus phoenicea*, *Tetraclinis articulata*, *Cedrus atlantica*, *Quercus ilex*, *Argania spinosa* et peut être, avant leur destruction, *Olea europaea* avec un sous-bois de maquis ou de *garrigue* qui peut être relativement épais ou relativement ouvert, et comprend souvent *Rosmarinus officinalis*, *Phyllirea angustifolia*, *Globularia alypum* (Sclater et Thomas 1898; de Smet, 1989, 1991; Karem et al. 1993; Kacem et al., 1994). Elle fréquente aussi les steppes à *Stipa tenacissima* et à *Artemisia herba alba* (de Smet, 1991; Karem et al. 1993). Ces forêts étaient autrefois beaucoup plus répandues (Le Houérou, 1986); les steppes à *Stipa tenacissima* en constituent le premier stade de substitution et ont elles-mêmes fortement régressé (Le Houérou, 1986).

## 2.3. Estimation et évolution des populations

En Algérie, une étude de la répartition et des effectifs de l'espèce réalisée à la fin des années 1980 estimait la population à 445 individus (Sellami et al, 1990); de Smet en 1987 estimait la population à minimum 400 individus et peut-être 500 (de Smet, 1987); en 1991 ses estimations sont de 560 individus dont 235 dans l'Atlas tellien (sites 1 à 5 du tableau ci-dessous), 140 dans l'Atlas saharien (sites 6 à 12, 14 et 15), 135 dans l'est (sites 16 à 19) et 50 dans le groupe central du Mergueb (site 13) (de Smet, 1991); le tableau résumant la distribution et les effectifs de *Gazella cuvieri* est repris de de Smet (1991):

- 1• Sidi Bel Abbes-Tlemcen-Telagh 50 individus
- 2• Saida 20
- 3• Mascara 20
- 4a• Tjaret Frenda 100
- 4b• Dj. Nador 30
- 5• Montagne de Ouarsenis 15
- 6• El Bayad - Brezina 10
- 7• Aflou-Laghout 10
- 8• Ain Sefra-El Abiod Sidi Cheik 10
- 9• Bechar-Taghit 20
- 10• Djebel Senalba (Djelfa) 30
- 11• Réserve de chasse du Dj. Sahara 20
- 12• Guelt es Stel 10
- 13• Réserve naturelle de Mergueb 50
- 14• Bou Saada 20
- 15• Dj. Bou Kahil 10
- 16• Sud Aures (comprenant Beni Imloul et Barika) 30
- 17• Est de Biskra 15
- 18• Monts Nementcha 10
- 19• Forêts de Tebessa 80

**Total 560**

## 2.4. Caractéristiques migratoires.

Les déplacements de la Gazelle de Cuvier ne sont pratiquement pas documentés. Joleaud (1929) fait état de mouvements erratiques et d'un certain nomadisme.

## 3. Etat de conservation, par partie

**Algérie:** en danger

L'état de conservation de l'espèce en Algérie a été récemment décrit par de Smet (1989, 1991) et de Smet et al., (in press), et ce sont principalement ces données récentes qui sont reprises ici. Dans le nord-ouest du pays, la Gazelle de Cuvier est beaucoup plus répandue que ce que l'on pensait. A peu près toutes les grandes forêts domaniales à Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) abritent de petites populations et

les zones de contacts entre la majorité de ces populations sont assurés. Elle est aussi relativement commune dans les collines entre Mascara, Relizane, Tiaret et Frenda, vivant là dans un paysage ouvert avec une mosaïque de cultures de céréales, de vignes et de pâturages au sommet des collines. Dans l'Atlas saharien la plupart des sommets les plus élevés et les moins perturbés abritent encore des petits groupes de Gazelle de Cuvier, le plus important de ceux-ci se trouvant près de Djelfa (Khirreddine, 1977). Les informations les plus récentes indiquent que certaines de ces populations augmentent. Les populations les plus orientales se rencontrent dans les Aurès, les monts Némemcha et les collines près de la frontière tunisienne. Il existe près de Tebessa une concentration de gazelles de Cuvier, qui effectuent des déplacements de et vers le Parc National de Chambi en Tunisie.

## 4. Menaces effectives et éventuelles

L'espèce a régressé sur l'ensemble de son aire de distribution en raison de l'augmentation de la pression anthropique, essentiellement sous forme de prélèvements directs, mais aussi en raison de la transformation des zones boisées en pâtures et terrains agricoles.

### 4.1. Dégradation et régression des habitats

Les dégradations et régressions d'habitats sont principalement dues à l'expansion continue des pâturages pour le bétail et à la déforestation pour l'agriculture ou le charbon de bois; elles ont eu pour conséquence de réduire sévèrement les effectifs et fragmentés la distribution. Cette cause a été identifiée, au moins au Maroc, comme la principale menace actuelle



(Aulagnier et Thévenot 1986). La grande majorité des forêts naturelles ont maintenant été détruites et il n'est pas évident que les Gazelles de Cuvier puissent s'adapter aux plantations de pins à croissance rapide. *Gazella cuvieri* semble moins tolérante au dérangement que *G. dorcas*.

#### 4.2. Exploitation directe

La chasse et les prélèvements excessifs ont fortement contribué au déclin de l'espèce. Quoique son habitat préféré lui assure une meilleure protection contre les chasseurs en véhicules que les autres espèces de gazelles nord africaine (de Smet et al., in press), elle est encore sujette, au moins localement, à une forte pression de braconnage. Sa population a ainsi été réduite, dans certaines localités isolées, à quelques groupes dispersés.

### 5. Dispositions réglementaires

#### 5.1. Internationales

Convention de Bonn: Annexe I, résolution 3, 2, 4.

Convention de Washington (CITES): Annexe I

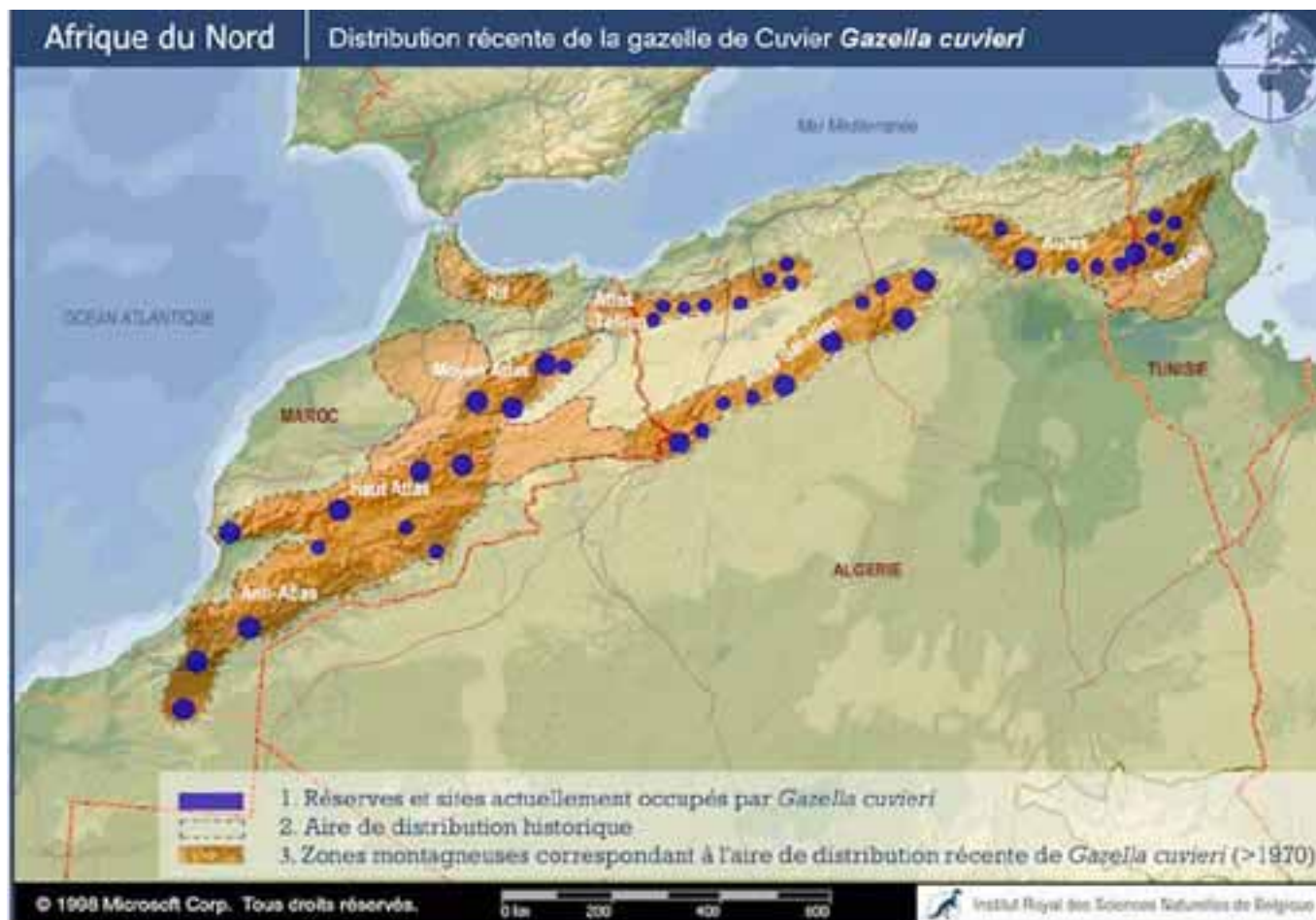
#### 5.2. Nationales

Totalement protégée en Algérie, Tunisie et Maroc

### 6. Mesures de conservation, par Partie

#### 6.1. Interdiction du prélèvement

L'espèce est protégée légalement et ne peut plus être chassée en Algérie depuis 1975.







## 6.2. Conservation de l'habitat.

**Algérie:** l'espèce se rencontre dans les aires protégées suivantes: Parc National de l'Atlas saharien (20000 ha; 100 gazelles), Parc National de Belezma (26500 ha; nombre inconnu), réserve naturelle d'état de Mergueb (32000 ha; 50 gazelles), Forêt Nationale d'Etat du Djébel Senalba (20000 ha; 30 gazelles). De petits nombres de Gazelle de Cuvier existent aussi dans trois réserves de chasse: la réserve de chasse du Djébel Achch (400 ha), la réserve de chasse du Djébel Nadour (200 ha), et la réserve de chasse du Djébel Aissa (500 ha).

## 7. Références

DE SMET, K. 1989. Distribution and habitat choice of the larger mammals in Algeria with special reference to nature protection (in

Dutch) PhD Thesis. State Univ. Gent, 357 pp.

DE SMET, K. 1991. Cuvier's Gazelle in Algeria. *Oryx*. vol 25. 2: 99-104.

OZENDA, P. 1991. Flore et végétation du Sahara. Paris, Centre National de la Recherche Scientifique.

PFEFFER, P. 1993b. Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage. Rapport sur la situation d'une espèce. *Gazella cuvieri*. CMS / ScC. 4/8. Bonn, Secrétariat de la Convention.

SELLAMI, M., H.A. BOURED-JLI & J.L. CHAPUIS. 1990. Répartition de la Gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri* Ogilby, 1841) en Algérie. *Vie et Milieu* 40 (2/3): 234-237.

SIMPSON, G.G. 1945. Principles of classification and classification of the mammals. *Bull. Ass. Mus. Nat. Hist.* 85: 1-350.

TROUËSSART, E. 1905. La faune des mammifères de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. *Causeries Scientifiques de la Société Zoologique de France* 1: 353-410. ■

# Lucarne ornithologique

## Observations ornithologiques dans les Monts des Ksour



Outarde houbara

Au terme d'une expédition organisée sur Djebel Aïssa et environs, voici une liste des oiseaux observés et dressée par monsieur Moali Aïssa, ornithologue ; liste au travers de laquelle nous palpons la richesse ornithologique de cette région de l'aride algérien qui recèle un taux d'endémisme appréciable au plan de la faune et la flore, à l'image de Djebel Aïssa vestige et sanctuaire écologique de haute valeur.

### ***Djebel Aïssa et contreforts*** ***3 et 4 juin 2004***

Mésange bleue  
Pie-grièche à tête rousse  
Pigeon ramier  
Bruant fou  
Rougequeue de Moussier  
Rougequeue à front blanc  
Pinson des arbres  
Serin cini  
Tourterelle des bois  
Tourterelle maillée  
Cochevis huppé  
Cochevis de Thékla  
Aigle de Bonelli  
Merle noir  
Fauvette orphée  
Fauvette du désert  
Fauvette à lunettes  
Gobemouche gris  
Moineau soulcie  
Geai des chênes  
Perdrix gabra  
Petit-duc scops  
Chevêche d'Athéna  
Hirondelle des rochers  
Roselin githagine  
Verdier d'Europe  
Hypolaïs polyglotte

Guêpier d'Europe  
Grive draine  
Linotte mélodieuse  
Huppe fasciée  
Traquet à tête grise  
Traquet du désert  
Traquet rieur  
Traquet à tête blanche  
Ammomane isabelline (du désert)

### ***Aïn Séfra*** ***31 /5 au 7/6***

Pigeon ramier  
Pigeon biset  
Tourterelle maillée  
Tourterelle des bois  
Tourterelle turque  
Loriot d'Europe  
Gobemouche gris  
Serin cini  
Verdier d'Europe  
Moineau domestique  
Merle noir  
Roselin githagine  
Bruant striolé  
Hypolaïs polyglotte  
Chouette effraie  
Huppe fasciée

### ***Oasis de Sfissifa et Nefikha*** ***05 juin 2004***

Merle noir  
Traquet rieur  
Moineau domestique  
Tourterelle maillée  
Tourterelle des bois  
Tourterelle turque  
Rossignol philomèle  
Roselin githagine  
Ganga unibande  
Faucon lanier

Corbeau brun  
Traquet du désert  
Ammomane isabelline

### ***Oglat edaïra (Aïn Ben Khelil)*** ***01/6/04***

Tadorne casarca  
Foulque macroule  
Bergeronnette printanière  
Mésange bleue  
Moineau domestique  
Verdier d'Europe  
Cochevis huppé  
Fuligule milouin ■



Traquet oreillard



Faucon lanier



Vautour percnoptère

# LETTRES DES ONG



## **Lettre de l'association de Réflexion, d'Echanges et d'Action pour l'Environnement et le Développement AREA-ED**

### ***Le réseau Enfance et Nature des associations pour l'éducation à l'environnement***

La mise en œuvre du projet d'appui à l'émergence et au développement du réseau des associations « Enfance et Nature » pour l'éducation à l'environnement, a atteint sa vitesse de croisière comme en témoignent les nombreuses activités déjà ou en cours.

Conduit par l'AREA-ED qui en est l'initiatrice, financé par la commission européenne dans le cadre du programme d'appui aux associations algériennes d'environnement, et sponsorisé par DJEZZY, le projet réuni dans sa phase d'émergence 14 associations domiciliées dans 11 communes et couvrant 8 wilaya. Ces associations ont toutes en commun la volonté de promouvoir l'éducation à l'environnement dans notre pays et oeuvrent ensemble pour transmettre aux jeunes générations une culture environnementale.

Le projet se décompose en quatre axes :

#### **1. Renforcement des capacités des associations du réseau :**

Ces renforcements comportent cinq formations, la fourniture à tous les membres d'un Kit pour la communication par Internet, la mise en place d'un site Internet et d'un bulletin de liaison électronique pour assurer l'échange d'information et de ressources au sein du réseau.

La première session de formation (gestion associative, et stratégie de communication en milieu associatif) a eu lieu à Taghit en décembre 2003, la seconde (notions et concepts de dégradation des écosystèmes et de lutte contre la désertification, et utilisation d'Internet dans la mise en réseau dans le domaine de l'éducation à l'environnement) et la troisième session (introduction à l'éducation à l'environnement, et utilisation de l'outil pédagogique) ont eu lieu à Tipasa respectivement en mars et mai 2004.

Le site Internet et le bulletin électronique ont démarré en janvier 2004. ces outils pratiques doivent appuyer les membres dans leurs activités. Ils permettent de fédérer les ressources et de capitaliser et partager les expériences.

#### **2. Pratiques d'éducation à l'environnement en milieu scolaire :**

En octobre 2004, les membres du réseau, doté des outils pédagogi-

que et cahier et l'enfant préparé dans le cadre du projet), ont lancé chacun au niveau de sa localité le programme d'éducation à l'environnement dont le thème est celui de la lutte contre la désertification.

#### **3. La rencontre finale :**

la clôture du projet interviendra à l'occasion d'une rencontre finale en mars 2005. cette rencontre d'évaluation regroupera les représentants des associations et une quarantaine d'enfants lauréats du concours de dessin organisé dans le cadre projet. Pendant les 5 jours de la rencontre les enfants et les représentants des associations auront la possibilité d'échanger leur expérience, de participer à diverses activités nature, de rencontrer les responsables des services de lutte contre la désertification.

#### **4. La coopération internationale:**

grâce à sa qualité de membre fondateur de REMEE (réseau euro méditerranéen d'éducation à l'environnement) l'AREA-ED donne au réseau Enfance et Nature une ouverture mondiale sur les problèmes d'environnement et la coopération internationale. Dans ce cadre, l'AREA-ED a organisé en février 2004 à Alger, en collaboration avec le Centre Méditerranéen de l'Environnement (Avignon,

France), le premier atelier expérimental REMEE sur le thème de la mise en réseau dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Ont participé à cet atelier l'AREA-ED, le CME, 3 associations du réseau Enfance et Nature, le Centre Al Jazouli pour la Culture, le Développement et le patrimoine de Marrakech (Maroc), l'association d'éducation relative à l'environnement de Hammamet (Tunisie), la Coopérative ERICA (Italie).

Les résultats du projet sont encourageants. L'objectif d'émergence dans le paysage associatif algérien d'un réseau de compétences associatives et de coopération en matière d'éducation à l'environnement et d'éco-citoyenneté devient ainsi une réalité proche.

### **Lettre de l'association pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Environnement De la Wilaya de Tlemcen-A.S.P.E.WIT)**

#### ***Aperçu historique de l'association***

l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Environnement de la Wilaya de Tlemcen est la première association à être créée au niveau national pour embrasser ce vaste domaine de l'environnement et de promotion du cadre de vie.

Son assemblée constitutive tenue en 1977 eut pour seule assise juridique une disposition de la loi fondamentale de l'époque consacrant l'environnement comme une affaire qui concernait tous les citoyens.

Agréée le 17 septembre 1978, l'A.S.P.E.WIT s'assigna comme objectifs majeurs les missions de sensibilisation, de vulgarisation et de coordination avec les différentes

institutions et secteurs en rapport avec les questions d'environnement.

L'association enregistre à son actif l'organisation de rencontres et de manifestations de dimension nationale avec notamment :

**La tenue de séminaire national sur l'environnement en 1980.**

**Le colloque sur l'urbanisme en 1981**

**Le colloque sur le problème de l'eau en 1982.**

les actions concrètes et permanentes pour la préservation de l'environnement au niveau de la wilaya ont permis à l'association de capitaliser un potentiel riche et diversifié en la matière.

#### ***Projet Centre d'Information et de Documentation Environnementale -C.I.D.E-***

le projet C.I.D.E initié par l'ASPEWIT et agréé par la commission européenne en Algérie s'inscrit dans le cadre du programme d'appui aux associations algériennes de développement.

Le centre d'information et de documentation environnementale – C.I.D.E est perçu en tant qu'institution dynamique appelée à évaluer en tant qu'école de formation, de communication d'échanges et de perfectionnement pour une éducation environnementale en direction des différents acteurs de la société et particulièrement les associations de quartiers-qui constituent le noyau essentiel de base pour toute projection d'actions pour un développement durable.

Le C.I.D.E devra également bénéficier à cette frange importante de la société représentée par la population scolaire – un programme

pédagogique d'éducation et de formation environnementale est projeté pour être examiné et agréé par l'institution en charge du secteur de la Wilaya aux fins de mise en œuvre durant l'année scolaire 2004-2005.

La réalisation du projet CIDE qui s'échelonne sur une année permettrait de pouvoir le mouvement associatif des quartiers et celui des jeunes d'une infrastructure au niveau de l'ASPEWIT- dotée des moyens modernes d'informations et de communications au bénéfice de l'ensemble de la collectivité oeuvrant dans le sens d'un développement harmonieux durable à visage humain.

#### ***Mise en œuvre du projet C.I.D.E :***

La mise en œuvre du projet porte sur l'exécution d'un ensemble d'opérations simultanées dont l'essentiel concerne

#### ***1-L'agencement et équipement du C.I.D.E :***

- Travaux d'agencements et d'équipements
- Organisation du fonds documentaire
- Gestion et entretien du centre

#### ***2-Le programme d'action en direction des associations de quartiers :***

Ce programme est modulé en fonction des spécificités de chaque région de la Wilaya que nous avons regroupée en 04 Zones.

- La zone du littoral
- La zone steppique
- La zone intérieur plaine plateaux et région montagneuses)
- Le groupement urbain du grand Tlemcen

Le programme d'action en direction de la population scolaire en concertation avec la direction de l'éducation et son corps pédagogique d'encadrement et d'enseignement.

Le programme d'action de sensibilisation et formation porterait essentiellement sur les grands thèmes se rapportant à :

## L'EAU

## LA DESERTIFICATION

## LE LITTORAL

## LES DECHETS URBAINS

### Activités prochaines

Dans le cadre de ses activités l'A.S.P.E.WIT envisage l'organisation d'une rencontre de deux jours au profit des associations environnementales de la région steppique.

La rencontre s'inscrit dans la perspective d'une sensibilisation des populations rurales sur les dangers de la désertification, à savoir :

- Le défrichement et ses effets négatifs sur la zone
- Le surpâturage
- Les solutions à apporter sur la préservation de la flore existante

Il est prévu également un regroupement régional des associations de Nâama, Saida, Tlemcen et El Bayadh; Wilayas touchées par les mêmes problèmes que ceux de Tlemcen.■

### Septembre 2005

Présence de quelques individus adultes de Gazelle Leptocere avec deux jeunes au sud de Taghit en bordure du grand erg occidental.

Existence d'une population de Courvite Isabelle au niveau du site de Oglat ed Daïra (Naâma).

Une population de 17 individus de Gazelle de Cuvier dont 7 jeunes de l'année fut observée au niveau de la réserve de Mergueb au lieu dit Oum el M'razem.



Remplissage du lac de Oglat ed Daïra suite aux dernières averses.

# PRESENTATION DU PROJET ALG/00/35



## *Le contexte*

Dans le but d'assurer l'implication de la société civile dans la préservation de la biodiversité de ces écosystèmes et dans la lutte contre la désertification, a été lancé, en 2001, avec la contribution du Fond Mondial pour l'Environnement, le projet «conservation de la biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles en zones aride et semi aride ».

## *Le but du projet*

Le projet a pour but d'améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité d'intérêt mondial et de lutter contre l'érosion des terres dans les régions arides et semi arides en Algérie.

Il doit permettre de renforcer les capacités des organisations de la société civile et de sensibiliser les populations et les acteurs locaux et d'assurer leur implication dans la préservation de la biodiversité. Il favorisera notamment l'acquisition et la dissémination des connaissances en matière de préservation de la biodiversité et de lutte contre la dégradation des sols dans des régions arides et semi-arides

Le projet intervient également sur 3 sites, choisis pour leur valeur biologique et leur représentativité des écosystèmes arides et semi arides. Au niveau de chacun de ses sites, le projet met en œuvre avec la participation des associations et des populations locales, des actions de réhabilitation et de protection des écosystèmes remarquables y compris des activités écologiquement durables et économiquement rentables pour les populations. Il contribue ainsi à la mise en œuvre des méthodes rationnelles de gestion des ressources naturelles et des sols en association étroite avec les populations concernées.

## *Les résultats attendus*

**Objectif 1 : conservation de la Biodiversité dans les trois réserves naturelles (Taghit , Mergueb et Oglat Ed Daïra) en Algérie.**

**Résultats 1.1 :** Réalisation de plan de gestion pour chacun des trois sites concernés.

**Résultat 1.2 :** Mesures légales de protection mises en oeuvre

**Résultats 1.3 :** Populations Locales sensibilisées

**Résultat 1.4 :** Renforcement des capacités du réseau d'ONG et des institutions locales pour la gestion des réserves naturelles.

**Objectif 2 : utilisation durable de la biodiversité et gestion des ressources naturelles dans la zone Tampon des 3 réserves.**

**Résultat 2.1:** Les ressources de la biodiversité sont utilisées durablement et la base de ressources naturelles protégées

## *les partenaires au projets*

Les partenaires du projet sont identifiés à deux niveaux :

-Le niveau local en ce qui concerne les 3 sites du projet.

-Le niveau national en ce qui concerne les activités globales.

## **Au niveau Local:**

·Les assemblées populaires communales.

·Les assemblées populaires de wilaya.

·Les autorités administratives (Daïras et Wilayas) en particulier à travers les directions sectorielles (Conservation des forêts, Direction des services agricoles, inspection de l'environnement, direction des ressources hydrauliques).

·Les associations professionnelles, culturelles et écologiques.

·Les branches d'organisations et d'agences nationales pour la protection de l'environnement (Agence de la protection de l'environnement, haut commissariat au développement de la steppe, le commissariat au développement agricole de régions sahariennes).

·Les centres et unités de recherche de l'université.

#### **Au niveau national:**

·Le Ministère des Affaires Etrangères ( point focal national politique ).

·Le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Environnement.

·Ministère de l'Agriculture, la Direction Générale des Forêts (point focal de la convention de lutte contre la désertification).

·Les organisations pour la protection de l'environnement, telle que l'Agence Nationale de la Conservation de la Nature, le Haut Commissariat au Développement de la Steppe, et le Commissariat au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes.

·Les partenaires sont mobilisés à travers un mécanisme de consultation continue.

·Durant la mise en oeuvre du projet, des rencontres périodiques au

niveau local et national permettront aux partenaires d'être tenus informés des progrès du projet. Le coordinateur du projet et le comité d'appui local se partagent la responsabilité de communiquer les informations aux partenaires.

#### **Les bénéficiaires**

Sur le plan mondial, la communauté internationale devrait profiter de la conservation de la biodiversité mondialement significative et de l'utilisation durable de ses composantes par les valeurs d'utilisation indirectes et régénératrices sécurisées par l'élimination des menaces qui touchent à l'intégrité écologique des réserves naturelles d'intérêt international.

Au niveau national et local, les premiers bénéficiaires sont les populations locales dans les régions des réserves, le réseau d'ONG, les représentants locaux des municipalités et des secteurs de wilayas, les agences gouvernementales et les officiels concernés par la conservation de la nature et la gestion des zones protégées.

Les ONG concernées seront les acteurs intermédiaires du processus de mise en œuvre. Les collectivités de base sont les bénéficiaires directs et indirects du projet et seront directement concernés à chaque fois que cela s'avère possible, en particulier les sous groupes vulnérables, les femmes et la jeunesse. Par le biais de la participation des ONG, les populations et les collectivités de base seront concernées, associées, voir même intéressées aux diverses activités liées au projet.

De plus, le réseau d'ONG renforcé constituera une condition vitale comme agent de dissémination des informations sur les ressources

naturelles des zones arides et semi arides, non seulement à destination des partenaires et des membres du réseau mais aussi au grand public. La population des régions arides et semi arides continue à percevoir son identité dans les pratiques ancestrales concernant la gestion des ressources naturelles. L'intrusion du monde moderne dans ces communautés dérange le fragile équilibre qui existait entre les populations humaines et les écosystèmes. L'un des buts du projet, par le biais de l'approche de la gestion participative, sera de réhabiliter graduellement les pratiques salutaires en voie de disparition. ■



Une publication du

Projet ALG/00/G35

**CONSERVATION  
DE LA BIODIVERSITE  
ET GESTION DURABLE  
DES RESSOURCES  
NATURELLES**

**CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

***Article 3. Principe***

Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les Etats ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous le contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des régions ne relevant d'aucune juridiction nationale.

